

## GRÈVE DANS LES CANTINES SCOLAIRES À PARIS : JUSQU'À QUAND VA-T-ELLE DURER ?



Par [Graziella de Sortiraparis](#) · Mis à jour le 10 novembre 2025 à 11h06

**À Paris, une grève des agents d'animation et d'accueil perturbe le fonctionnement de près de 200 écoles dès le lundi 10 novembre 2025. Lancé par le SUPAP-FSU, la CFDT et la CGT, le mouvement dénonce la dégradation des conditions de travail et entraîne la fermeture de nombreuses cantines scolaires.**

Si vos [enfants](#) vont à l'école à Paris, il est possible qu'ils ne puissent **pas manger à la cantine** pendant quelques jours. Près de **200 écoles parisiennes** vont être touchées par une **grève**, dès le **lundi 10 novembre 2025**, lancée par le SUPAP-FSU, la CFDT et la CGT. Selon ces [syndicats](#), les négociations concernant les conditions de travail des personnels d'animation et d'accueil n'avancent pas, raison pour laquelle le mouvement s'annonce suivi et pourrait se prolonger jusqu'au **21 novembre**, si rien ne bouge.

Toujours selon les syndicats, *"les conditions de travail des personnels d'animation et d'accueil de vos enfants dans les écoles parisiennes ne cessent de se dégrader : sous-effectifs récurrents, précarité toujours massive, difficultés toujours plus importantes pour accueillir les enfants à besoins particuliers, souffrance et épuisement des équipes, augmentation de la charge de travail des encadrant.es, formation insuffisante"*, autant

d'éléments qui amènent à cette grève importante et demandent à être améliorés, déclenchée par le **décès d'un enfant handicapé** en août dernier.

## **Quelles conséquences pour les familles ?**

Sans réaction rapide de la municipalité, il est indiqué que "**le service d'interclasse risque d'être très impacté**" tandis qu'une "**absence d'accueil périscolaire**" est également attendue de 11h25 à 12h25. Ces professionnels s'occupent des temps de repas, périscolaires et extrascolaires dans les écoles parisiennes, cela implique donc que les enfants ne pourront pas manger à la cantine pendant ces deux semaines et qu'il faudra les récupérer à la maison.

Par ailleurs, le **préavis de grève est déposé jusqu'au 31 décembre**, renouvelable au-delà si besoin, la grève pourrait donc continuer indéfiniment.